

référence  
**CK2**

## LUTTE ANTI-BLANCHIMENT, LUTTE ANTI CORRUPTION

Durée e-learning : 6h25mn

Pack disponible en : e-learning

Tarif :  
225 € TTC

Catégorie : Les Packs Astrée Faculté

Éligible DDA : Oui

Le pack CK2 est composé des formations :

**AF26**

**AF27**

**AF36**

**AF55**

**AF90**

**AF96**

Les 5 fiches descriptives complètes de ces formations sont disponibles dans ce document.



référence  
**AF26**

### Le gel des avoirs et les personnes sous sanction.

Durée présentiel/distanciel : 60mn - Durée e-learning : 60mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

**Catégorie :** Prévention & conformité

**Éligible DDA :** Oui

#### Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Gestionnaire

 Juriste

 Responsable production

**Prérequis :** Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



#### Formation suivie en présentiel

 Durée  
**60 min**

 Dates ou période  
**À définir**

 Horaires  
**À définir**

 Nombre de participants  
**Min 1 - Max 12**

##### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

##### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

##### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : 720 € TTC**

#### Formation suivie en distanciel

 Durée  
**60 min**

 Dates ou période  
**À définir**

 Horaires  
**À définir**

 Nombre de participants  
**Min 1 - Max 12**

##### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

##### Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

**Tarif : 540 € TTC**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### Formation suivie en e-learning

**Tarif :**  
35 € TTC

 Durée  
**60 min**

 **Dates ou période :**  
Voir convention de formation  
conclue avec le client

 **Horaires :**  
Le e-learning est accessible 7/7 et  
24h/24h.  
L'assistance pédagogique et  
l'assistance technique sont disponibles  
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de  
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

## 1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation vise à donner tous les éléments de compréhension des exigences réglementaires applicables dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les exigences réglementaires dans le domaine Lutte Anti Terrorisme (LAT)
- Maitriser les enjeux dans le domaine du financement du terrorisme
- Appliquer la procédure de son entreprise dans le domaine LAT

## 2. Contenu

La formation est composée de plusieurs modules permettant de traiter les points suivants :

- Illustration des situations de financement du terrorisme. Toutes les illustrations sont basées sur la jurisprudence Tracfin, et les cas typologiques associés au cours des 10 dernières années.
- Présentation des sanctions : ce que prévoit la réglementation et présentation des jurisprudences de l'ACPR et de la Commission des Sanctions.
- Les différentes listes des sanctions : ONE, UE, France, OFAC, autres.
- La procédure : réglementation, illustrations, applications.
- Les modes opératoires : réglementation, illustrations, applications.
- Les déclarations d'homonymie : réglementation, illustrations; applications.
- Les déclarations de soupçons : réglementation, illustrations, applications.
- Les contrôles périodiques : réglementation, illustrations, applications.

**Le module e-learning a été actualisé en décembre 2025**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»  
auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

#### 1. Suivi de l'exécution

- Attestations d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
  - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
  - La dénomination du ou des modules suivis
  - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation

#### 2. Appréciation des résultats

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation



# 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

## 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

## 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

## 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



référence

# AF27

## La gestion des personnes politiquement exposées

Durée présentiel/distanciel : 60mn - Durée e-learning : 60mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Prévention et conformité

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Gestionnaire

 Juriste

 Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



### Formation suivie en présentiel

 Durée  
60 min

 Dates ou période  
À définir

 Horaires  
À définir

 Nombre de participants  
Min 1 - Max 12

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif :** à partir de 720 € TTC

### Formation suivie en distanciel

 Durée  
60 min

 Dates ou période  
À définir

 Horaires  
À définir

 Nombre de participants  
Min 1 – Max 12

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

**Tarif :** à partir de 540 € TTC

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 » auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### Formation suivie en e-learning

**Tarif :**  
35 € TTC

 Durée  
**60 min**

 **Dates ou période :**  
Voir convention de formation  
conclue avec le client

 **Horaires :**  
Le e-learning est accessible 7/7 et  
24h/24h.  
L'assistance pédagogique et  
l'assistance technique sont disponibles  
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de  
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

## 1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation vise à donner tous les éléments de maîtrise pour la gestion des personnes politiquement exposées.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Envisager le contexte, les raisons pour lesquelles la loi définit les PPE comme présentant un niveau de risque élevé dans les relations d'affaires.
- Envisager les trois niveaux de PPE définis par la loi
- Maîtriser le régime juridique applicable en matière de PPE
- Paramétriser un dispositif de détection des PPE efficace et pertinent
- Application des mesures de vigilances complémentaires

## 2. Contenu

La formation est composée de plusieurs modules permettant de traiter les points suivants :

- Illustration des situations de blanchiment avec PPE. Toutes les illustrations sont basées sur la jurisprudence Tracfin, et les cas typologiques associés au cours des 10 dernières années.
- Présentation des sanctions : ce que prévoit la réglementation et présentation des jurisprudences de l'ACPR et de la Commission des Sanctions.
- Les différentes listes des sanctions : ONE, UE, France, OFAC, autres.
- La définition des PPE et les listes de PPE : listes officielles ouvertes en open data, liste des "databrockers".
- La procédure : réglementation, illustrations, applications.
- Les modes opératoires : réglementation, illustrations, applications.
- Les cas d'exonération : réglementation, illustrations, applications.
- Les contrôles périodiques : réglementation, illustrations, applications.

**Le module e-learning a été actualisé en décembre 2025**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»  
auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM
- Grille d'évaluation
- Test de contrôle de connaissances et de validation des acquis en début et en fin de formation

### 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

#### 1. Suivi de l'exécution

- Attestations d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation
- Relevé de connexions signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
  - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
  - La dénomination du ou des modules suivis
  - Attestation de réalisation unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation

#### 2. Appréciation des résultats

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

#### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92» auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



## FICHE DESCRIPTIVE FORMATION

Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation  
Questionnaires, exercices et étude de cas

- Réflexions et échanges sur cas pratiques  
Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

### 2. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



référence

**AF36**

## La fraude à l'assurance en 2026 : prévenir, anticiper, maîtriser.

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 67 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

**Catégorie :** Prévention & conformité

**Éligible DDA :** Oui

**Public :**

Dirigeant

Juriste

Commerciaux

Responsable production

Gestionnaire

**Prérequis :** Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



### Formation suivie en présentiel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 12**

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : 1 440 € TTC**

### Formation suivie en distanciel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 12**

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

**Tarif : 1 080 € TTC**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### Formation suivie en e-learning

**Tarif :**  
39 € TTC

 Durée  
**67 min**

 **Dates ou période :**  
Voir convention de formation  
conclue avec le client

 **Horaires :**  
Le e-learning est accessible 7/7 et  
24h/24h.  
L'assistance pédagogique et  
l'assistance technique sont disponibles  
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de  
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

## 1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation vise à renforcer la capacité des équipes à identifier, prévenir et traiter les situations de fraude à l'assurance, dans un contexte de vigilance accrue des assureurs et des autorités de contrôle. Elle permet de comprendre les mécanismes de la fraude, les obligations légales en matière de prévention et de détection, ainsi que les outils opérationnels pour sécuriser les processus internes.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les différentes formes de fraude et les facteurs de risque associés.
- Savoir détecter les signaux faibles et appliquer les protocoles internes de vérification.
- Maîtriser les obligations légales et les actions possibles (refus de garantie, déclaration, poursuites).

## 2. Contenu

Le contenu couvre le cadre réglementaire (Code des assurances), les typologies de fraude (souscription, sinistre, interne), ainsi que les méthodes de détection et d'enquête.

La formation inclut également des exemples concrets, des retours d'expérience et des bonnes pratiques pour limiter les risques.

- Typologie de la fraude : fraude à la souscription, au sinistre, collusions internes/externes.
- Détection et traitement : outils de scoring, signaux d'alerte, procédures internes d'escalade et de vérification.
- Cadre légal et sanctions : obligations de l'assureur, coopération avec les autorités, actions judiciaires et sanctions applicables.

**Le module e-learning de cette formation a été actualisé en janvier 2026**



### 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

### 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

#### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

#### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation



### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



référence

# AF55

## La lutte contre la corruption, l'intégrité comme levier de confiance

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 77 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Prévention & Conformité

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Gestionnaire

 Juriste

 Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



### Formation suivie en présentiel

 Durée  
120 min

 Dates ou période  
À définir

 Horaires  
À définir

 Nombre de participants  
Min 1 - Max 8

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : 1440 € TTC**

### Formation suivie en distanciel

 Durée  
120 min

 Dates ou période  
À définir

 Horaires  
À définir

 Nombre de participants  
Min 1 - Max 8

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

**Tarif : 1080 € TTC**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### Formation suivie en e-learning

**Tarif :**  
**44 € TTC**

 Durée  
**77 min**

 **Dates ou période :**  
Voir convention de formation  
conclue avec le client

 **Horaires :**  
Le e-learning est accessible 7/7 et  
24h/24h.  
L'assistance pédagogique et  
l'assistance technique sont disponibles  
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de  
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

## 1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation vise à donner aux collaborateurs une compréhension approfondie des risques de corruption, des obligations légales applicables (loi Sapin II, Code pénal) et des outils de prévention à mettre en place dans l'entreprise. Elle a pour finalité de renforcer la culture éthique, de réduire les risques pénaux et réputationnels et d'assurer la conformité du dispositif anticorruption.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les différentes formes de corruption et les situations à risque.
- Savoir identifier, prévenir et signaler tout comportement suspect ou non conforme.
- Maîtriser les obligations légales, les contrôles possibles et les sanctions encourues.

## 2. Contenu

Le contenu couvre les fondamentaux juridiques de la lutte anticorruption, les exigences de la loi Sapin II (cartographie des risques, procédures internes, contrôles, formation, alerte interne) ainsi que les bonnes pratiques de vigilance dans les relations avec les tiers.

Il comprend également des cas pratiques permettant de reconnaître les situations à risque et d'adopter les bons réflexes.

- Cadre légal : corruption active/passive, trafic d'influence, loi Sapin II, rôle de l'AFA.
- Dispositifs internes : cartographie des risques, évaluation des tiers, procédures cadeaux/invitations, registre des conflits d'intérêts.
- Détection et réaction : signaux d'alerte, canal d'alerte interne, gestion des incidents et sanctions possibles.



### 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

### 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

#### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

#### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 » auprés de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



## FICHE DESCRIPTIVE FORMATION

- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.



référence

# AF90

## L'éthique (conflits d'intérêts, transparence) dans le secteur financier

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 60 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

Dirigeant

Commerciaux

Gestionnaire

Juriste

Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



### Formation suivie en présentiel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : 1440 € TTC**

### Formation suivie en distanciel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

**Tarif : 1080 € TTC**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### Formation suivie en e-learning

**Tarif :**  
35 € TTC

 Durée  
**60 min**

 **Dates ou période :**  
Voir convention de formation  
conclue avec le client

 **Horaires :**  
Le e-learning est accessible 7/7 et  
24h/24h.  
L'assistance pédagogique et  
l'assistance technique sont disponibles  
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de  
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

## 1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation vise à renforcer la culture éthique des professionnels de la banque, de la finance et de l'assurance en leur donnant les outils nécessaires pour identifier, prévenir et gérer les situations sensibles.

Elle permet de comprendre les enjeux réglementaires et réputationnels liés aux conflits d'intérêts, à la transparence et à l'intégrité, dans un environnement où les régulateurs renforcent leur vigilance. Les participants apprendront à adopter des comportements exemplaires dans toutes leurs interactions.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les principes fondamentaux de l'éthique financière et leurs implications opérationnelles.
- Identifier les situations génératrices de conflits d'intérêts et savoir les prévenir ou les gérer.
- Intégrer les exigences de transparence dans les relations clients, partenaires et tiers.

## 2. Contenu

Le contenu explore les règles et bonnes pratiques en matière d'éthique dans le secteur financier, ainsi que les attentes des autorités (ACPR, AMF, CNIL, DGCCRF).

Il détaille les types de conflits d'intérêts, les mécanismes de prévention (déclarations, séparations de fonctions, documentation), et l'importance de la transparence dans l'information fournie au client.

Des cas pratiques permettent d'entraîner les participants à prendre des décisions éthiques dans des situations complexes.

- Cadre éthique et réglementaire : intégrité, loyauté, obligations de transparence, responsabilités professionnelles.
- Conflits d'intérêts : identification, cartographie, procédures internes, déclarations, gestion opérationnelle et documentation.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



- Transparence et confiance client : information claire, gestion des avantages et rémunérations, communication honnête et traçabilité.

### 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

### 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

#### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

#### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



## FICHE DESCRIPTIVE FORMATION



de la formation

### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»

au près de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



référence

**AF96**

## La LCB-FT dans le domaine de l'assurance : l'essentiel en 1h

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 63 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

**Catégorie :** Distribution d'assurances

**Éligible DDA :** Oui

**Public :**

Dirigeant

Commerciaux

Gestionnaire

Juriste

Responsable production

**Prérequis :** Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



### Formation suivie en présentiel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : 1440 € TTC**

### Formation suivie en distanciel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

**Tarif : 1080 € TTC**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### Formation suivie en e-learning

**Tarif :**  
**36 € TTC**

 Durée  
**63 min**

 **Dates ou période :**  
Voir convention de formation  
conclue avec le client

 **Horaires :**  
Le e-learning est accessible 7/7 et  
24h/24h.  
L'assistance pédagogique et  
l'assistance technique sont disponibles  
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de  
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

## 1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation express a pour objectif de fournir une compréhension claire et opérationnelle des obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) applicables aux acteurs de l'assurance. En 1 heure, les participants sauront identifier les risques, appliquer les obligations de vigilance et sécuriser leurs pratiques pour répondre aux attentes des régulateurs.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les enjeux, obligations légales et responsabilités liés à la LCB-FT en assurance.
- Savoir appliquer les mesures de vigilance, détecter les situations à risque et réaliser les obligations déclaratives.
- Intégrer les bons réflexes pour se conformer aux attentes de l'ACPR et de TRACFIN.

## 2. Contenu

La formation couvre les fondamentaux de la LCB-FT adaptés au secteur assurantiel : typologies de risques, vigilance client, analyse des opérations, détection des signaux d'alerte, obligations de déclaration et de gel des avoirs. Elle inclut également les attentes des autorités lors des contrôles et propose des exemples concrets de situations à risque.

- Vigilance et connaissance du client : KYC, vigilance initiale et renforcée, identification du bénéficiaire effectif.
- Détection et traitement : signaux d'alerte, analyse des flux, obligations TRACFIN, gel des avoirs et documentation.
- Contrôles et responsabilités : attentes ACPR, organisation interne (procédures, formation, contrôles) et sanctions possibles.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»  
auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

### 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

#### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

#### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

#### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 » auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13